



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 13 décembre 2012**

**Annule et remplace la délibération n°9/13.12.2013 du 13 décembre 2012  
transmise en Préfecture le 27 décembre 2012**

L'an deux mil douze, le jeudi treize décembre à vingt heures et trente minutes le Conseil Municipal de la Commune de Frontenay-Rohan-Rohan dûment convoqué le sept décembre, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Madame Brigitte COMPETISSA, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 21

Nombre de membres présents : 14

Nombre de votants : 21

**Présents :** Brigitte COMPETISSA, Philippe REY, Laurent COCHELIN, Raymond CAILLETON, Bernard BARAUD, Brigitte BONNAUD-TOUCHARD, Joël GERMAIN, Marie-Luce BESSONNET, Marylène CLEMENT, Alain THUILLIER, Christian TALON, Yannick AUTIN, Thierry MOUCHARD, Bruno PAROLDO.

**Absents excusés :** Alain CHAUFFIER, Pascal BRANDEAU, Thierry ALLEAU, Frédéric ECALLE, Laurent VINCELOT, Olivier COURTOT, Claude POUPINOT.

**Pouvoirs :** Alain CHAUFFIER à Brigitte COMPETISSA, Pascal BRANDEAU à Bernard BARAUD, Thierry ALLEAU à Raymond CAILLETON, Frédéric ECALLE à Brigitte BONNAUD-TOUCHARD, Laurent VINCELOT à Laurent COCHELIN, Olivier COURTOT à Christian TALON, Claude POUPINOT à Alain THUILLIER.

**Secrétaires de séance :** Philippe REY, Bruno PAROLDO.

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Frontenay-Rohan-Rohan

**Séance du 13 décembre 2012**

**Annule et remplace la délibération n°9/13.12.2012 du 13 décembre 2012  
transmise en Préfecture le 27 décembre 2012**

Objet : Restructuration Centre de loisirs et restaurant scolaire  
Demandes de subvention

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux de restructuration du centre de loisirs sans hébergement et du restaurant scolaire ont été estimés à 1 313 000.00 € HT. La Maîtrise d'œuvre est estimée à 106 699.83 €.

Elle sollicite du Conseil municipal, l'approbation du plan de financement et de l'autorisation de demander les subventions correspondantes.

DEPENSES		RECETTES	
MAITRISE D'OEUVRE	106 699.83	DETR	255 000.00
TRAVAUX	1 313 000.00	CAF	150 000.00
		FONDS DE CONCOURS CAN	2 200.20
		FRIL	120 000.00
		CERTIFICAT ECONOMIE ENERGIE	131 087.00
		RESERVES PARLEMENTAIRES	10 000.00
		PROXIMA MO	1 974.00
		PROXIMA TRAVAUX (montant sera connu sur 2013)	
		FEADER	60 000.00
TOTAL HT	1 419 699.83	TOTAL RECETTES SUBVENTIONS	730 261.20
TVA 19.6%	273 265.97	AUTOFINANCEMENT HT	689 433.63
TOTAL TTC	1 692 965.80	TOTAL	1 692 965.80

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- approuve le plan de financement ci-dessus ;
- autorise Madame le Maire à déposer les demandes de subventions correspondantes.

Fait et délibéré, les mois, jours et an que dessus  
Le Maire,  
Brigitte COMPETISSA



Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le :  
En publication du :  
Le Maire Brigitte COMPETISSA.